

Pour préserver votre **santé**, la qualité de **l'eau** et **la biodiversité**,

La commune de **Sainte-Foy-de-Peyrolières** s'engage dans le :



Zero Pesticide Gestion Différenciée



AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE

ETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



Territori

Bureau d'études
en Aménagement du Territoire et Paysage



Les Risques liés à l'usage des pesticides sur l'environnement et sur l'homme



SGH 05
Danger pour la santé



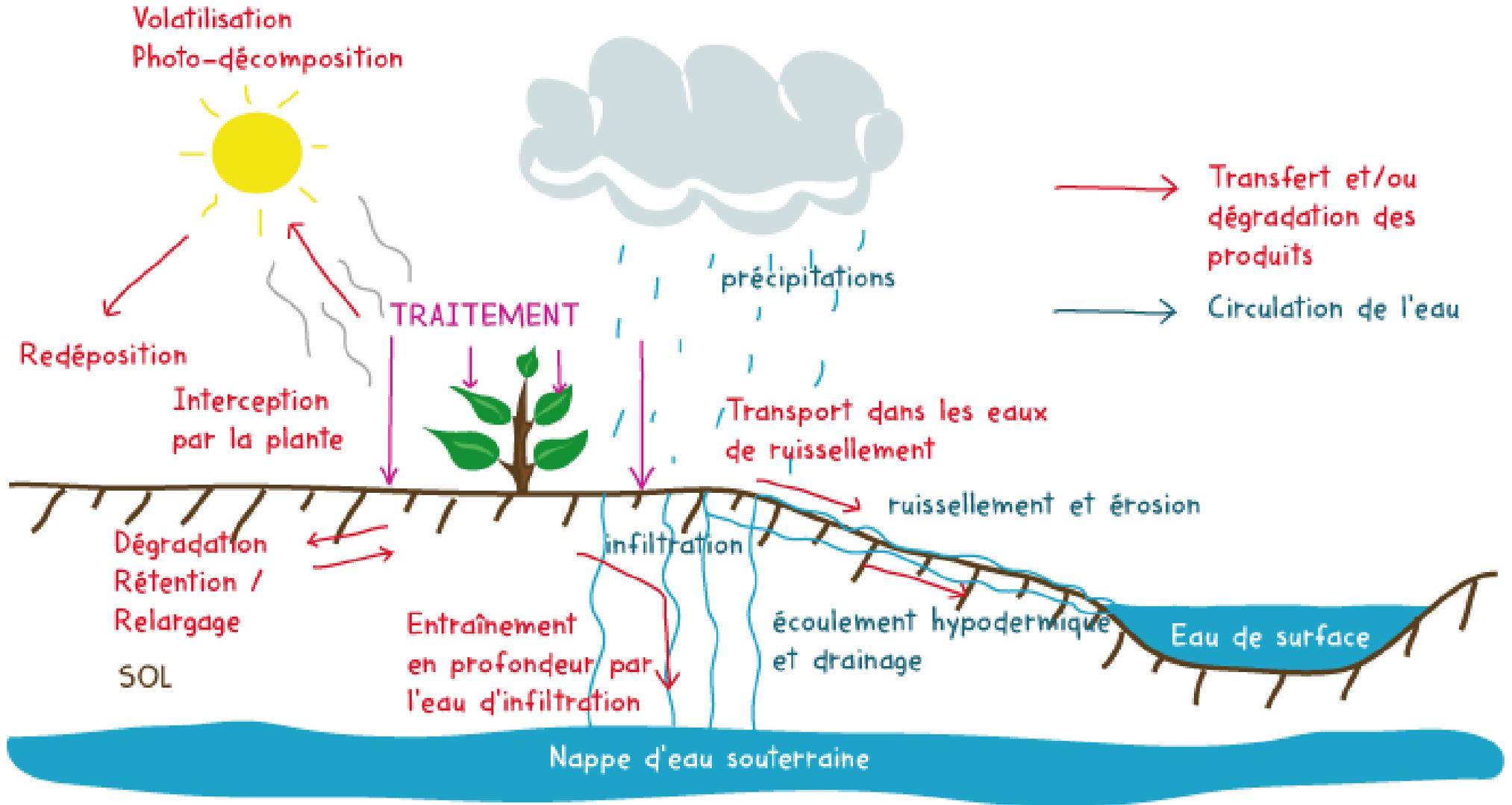
SGH 06
Toxiques aigus



SGH 06
Danger pour le milieu aquatique



SGH 05
Attention



Les Risques liés à l'usage des pesticides sur l'environnement et sur l'homme



SGH 05
Danger pour la santé



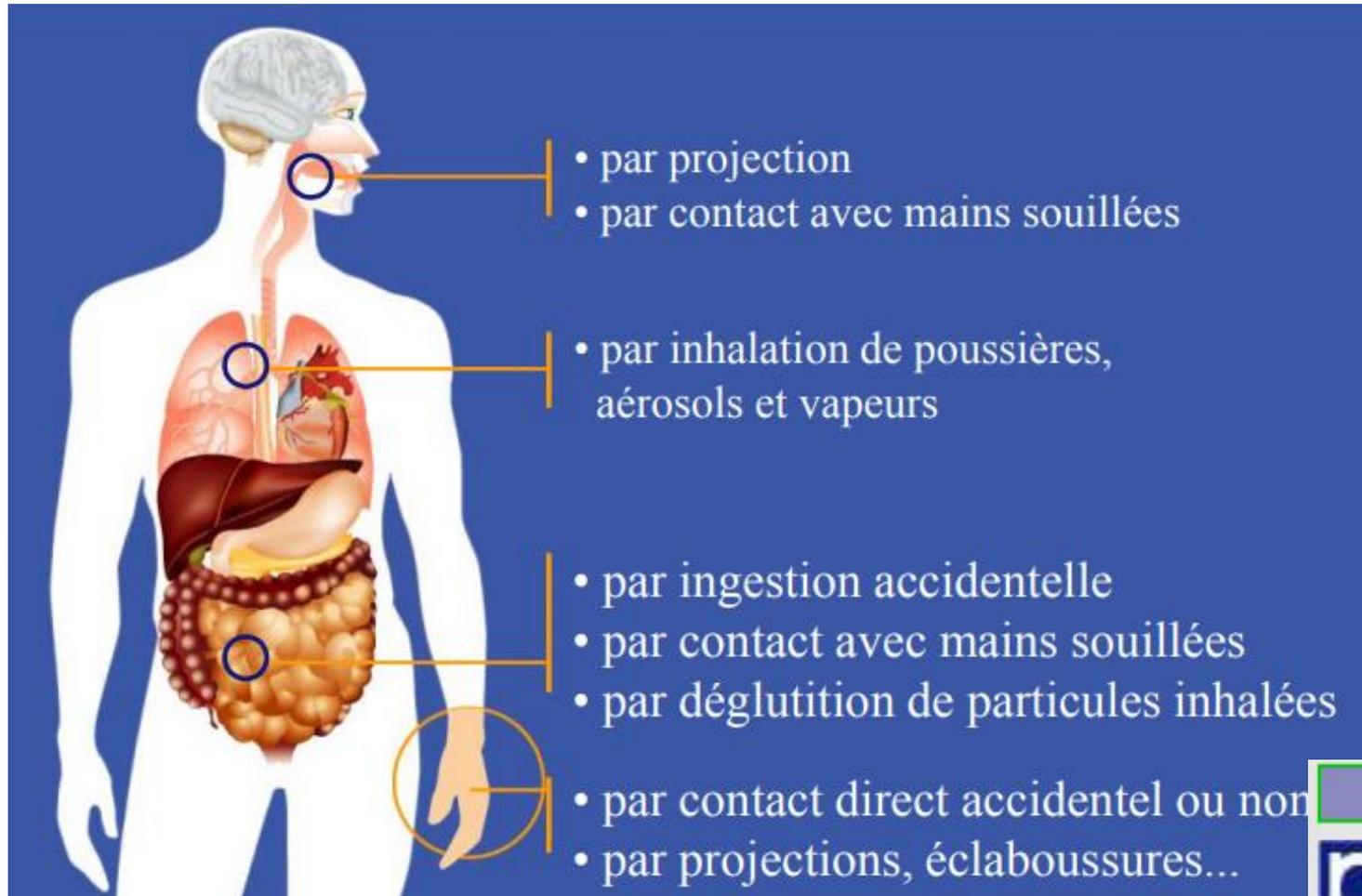
SGH 06
Toxiques aigus



SGH 06
Danger pour
le milieu aquatique



SGH 05
Attention



L'obligation réglementaire

=

La loi LABBE

LOI n° 2014-110 du 6 février 2014 visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national - Article 1 « Il est interdit aux personnes publiques mentionnées à l'article L. 1 du code général de la propriété des personnes publiques d'utiliser ou de faire utiliser les produits phytopharmaceutiques mentionnés au premier alinéa de l'article L. 253-1 du présent code, à l'exception de ceux mentionnés au IV du présent article, pour l'entretien des espaces verts, des forêts ou des promenades accessibles ou ouverts au public et relevant de leur domaine public ou privé. Cette interdiction ne s'applique pas aux traitements et mesures nécessaires à la destruction et à la prévention de la propagation des organismes nuisibles mentionnés à l'article L. 251-3, en application de l'article L. 251-8. »

Article L253-7 du Code Rural et de la pêche

maritime II bis. -Par exception au II, l'utilisation des produits phytopharmaceutiques est autorisée pour l'entretien des voiries dans les zones étroites ou difficiles d'accès, telles que les bretelles, échangeurs, terrepleins centraux et ouvrages, dans la mesure où leur interdiction ne peut être envisagée pour des raisons de sécurité des personnels chargés de l'entretien et de l'exploitation ou des usagers de la route, ou entraîne des sujétions disproportionnées sur l'exploitation routière





Trame verte et bleue
Piste cyclable
Atlas de la biodiversité

La démarche
environnementale
de la commune

Plantation de haies
champêtres



zéro
pesticide
Dans nos villes
et nos villages



AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE
ETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTRE
DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Bio
Nettoyage



Un bureau d'étude pour nous accompagner

➤ Dans la démarche ZEROPHYTO

- Etat des lieux, cartographies, diagnostic des pratiques
- Définition du projet d'amélioration
 - Propositions d'actions et d'entretien sur chaque site. Création d'un plan de désherbage
 - Présentation de techniques curatives, préventives, réaménagement des espaces et réfection de revêtements

➤ Dans une réflexion de gestion différenciée

- Expertise paysagère
- Plan de gestion différenciée

Pour préserver votre **santé**, la qualité de **l'eau** et la **biodiversité**,

La commune de Sainte-Foy-de-Peyrolières s'engage dans le :



Projet conduit par Territori avec le concours financier de
l'Agence de l'Eau Adour Garonne

Le plan de désherbage communal –

Commune : Sainte Foy de Peyrolières	Nom des personnes ressources ayant complété le tableau : Franck Saint Girons, Lauga Marie Hélène, Guys Dominique	Date 24/11/2017
-------------------------------------	--	-----------------

N°	Nom de la Zone	Type de revêtement/sol	Méthode employée (produits utilisés, doses recommandées) Carte 1	Périodicité d'entretien	Connexion à un point d'eau	Superficie totale de la zone (m ²)	Superficie désherbée/ entretenue (en m ²)	Niveaux de risques	Amélioration possible Carte 2	Année de programmation
1	Cimetière Parayre	Gravier Terre	Glyphosate Manuel Tonte/Rotofil	3/an 15/an 15/an	Oui	1400	300 510	Elevé	T.A Mécaniques Thermique Enherbement	2017-2018
2	Salle des fêtes Parayre	Goudron Terre	Glyphosate Tonte/Rotofil	1/an 15/an	Oui	2700	150 1200	Elevé	T.A Mécanique Tonte/Rotofil	2017-2018
3	Chapelle Parayre	Terre	Tonte/Rotofil	15/an	Oui	2000	2000	Elevé	T.A Tonte/Rotofil	2017
4	Cimetière, chapelle et abords la Salvetat	Terre Gravier	Glyphosate Manuel Tonte/Rotofil	3/an 5-6/an 5-6/an	Oui	2250	550 700	Elevé	T.A Mécaniques Thermique Tonte/Rotofil	2017-2018
5	Cimetière Village	Terre Béton Gravier	Glyphosate Manuel Tonte/Rotofil	3/an 5-6/an 5-6/an	Oui	6 300	650 1200	Elevé	T.A Mécaniques Thermique Tonte/Rotofil	2017-2018
6	Place Notre Dame du Lait	Terre	Tonte/Rotofil	5-6/an	Oui	780	780	Elevé	T.A Tonte/Rotofil	2017
7	Monument morts								ques que otofil	2017-2018
8	Boulodro								que	2018
9	Complexe sp abords								otofil	2017

RECAPITULATIF DES ACTIONS

ANNEES	2016	2017	2018	2019
Nombre de litres consommé	15 L	8 L	0 L	0 L
Superficie traitée chimiquement	10 100m ²	5 600m ²	0m ²	0m ²
Superficie traitée alternativement	53 490m ²	57 990m ²	63 590m ²	63 590m ²

Nom du conseiller ayant établi la préconisation : Franck Saint Girons

Signature et tampon de la société :

Bureau d'études TERRITORI
14-16, rue d'oursbelle - 65450 BAZET
☎ 05 62 31 48 77
SIRET : 534 884 790 0023 - APE : 7112 B
Agrès pour le conseil indépendant d'une activité de vente ou d'application de produits phytopharmaceutiques n°MPS2215



Pour préserver votre santé, la qualité de l'eau et la biodiversité,
La commune de Sainte-Foy-de-Peyrolières s'engage dans le :



Désherbage alternatif

Un bureau d'étude pour nous accompagner

Expertise paysagère

Eglise du Bourzac (1)

DIAGNOSTIC



Situation dans la commune: Hameau du Parayre, au Sud du bourg, route de Rieumes (D7)

Usage et fréquentation: Lieu de recueillement très occasionnel, peu d'offices religieux (1 messe par an, et quelques enterrements). Les abords ne sont pas utilisés. Passage de randonneurs, promeneurs.

Description et diagnostic de l'espace: Eglise implantée en bord de route (D50) dont le bâti semble fragile. Un christ sur la croix a été récemment changé. Les abords sont ouverts, une vaste parcelle enherbée, en lisière de terrain agricole et d'un petit bosquets. Un tertre enherbé sert de support à la croix. Un murier platane à proximité offre un ombrage au banc. Récemment, la commune a acheté une parcelle qui permet de rejoindre cette église au cimetière. Ce cheminement, d'environ 350m de long pourrait abriter un verger communal.

Type d'entretien:

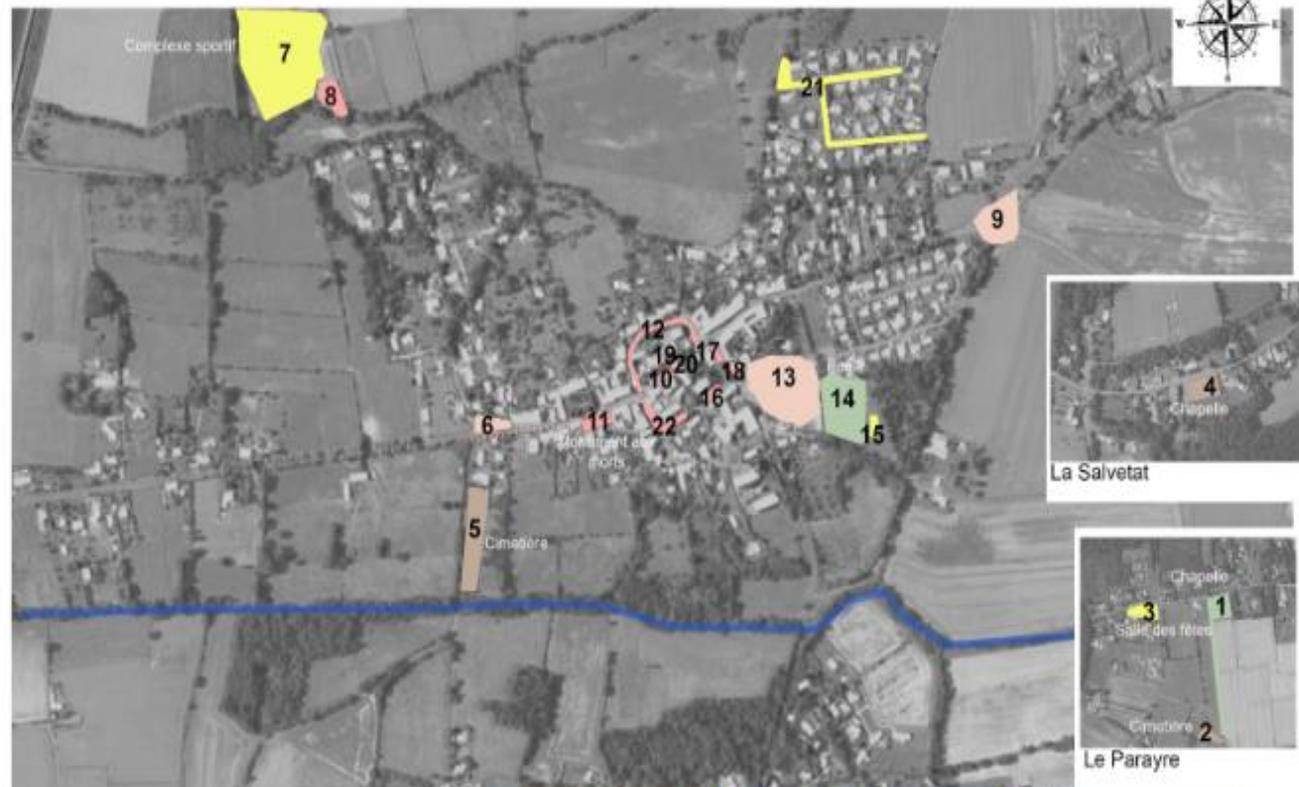
Tonte	Tailler	Arrosage	Désherbage
1x/an			

PRECONISATIONS, OBJECTIFS, ENJEUX

	Classe de enjeux	Attractivité / visibilité / paysagère	Zone de nature / diversité de vie	Création / maintien de regards
- mettre en place un fauchage différencié pour mettre en scène cet espace public: à l'arrière, un espace potager (éco-pâturage à mettre en place) et sur la partie avant (croix, banc, entrée église) faire un fauchage plus régulier				



TYPOLOGIE DE L'ENTRETIEN DES ESPACES COMMUNAUX POUR LA MISE EN PLACE D'UN PLAN DE GESTION DIFFERENCIEE - COMMUNE DE SAINTE FOY DE PEYROLIERE



1. église du Parayre
2. cimetière du Parayre
3. salle des fêtes
4. cimetière de la Salvetat
5. cimetière de Sainte Foy
6. Notre Dame du Lait
7. complexe sportif
8. terrain de pétanque
9. giratoire route de Toulouse
10. mairie
11. Monument aux morts
12. abords groupe scolaire
13. quartier de l'école maternelle
14. les prés de la ville
15. city stade
16. aire de jeux
17. perris Salle des fêtes
18. devant de la crèche
19. arrière Nord de l'église
20. angle Sud de l'église
21. lotissement rues Sauvignon/Merlot
22. allée des Tilleuls

A- espace horticole et paysagé
espaces très fréquentés et vitrines de la commune
"entretien soutenu"

B- espace vert libre et ludique
espaces fréquentés par les riverains, lieux de vie des lotissements
"entretien fréquent"

C- espace libre rustique
espaces fréquentés ponctuellement
"entretien limité"

D- espace naturel
espaces libres, pas fréquentés dans leur intégralité, flore locale spontanée et biodiversité à favoriser
"entretien doux"

E- cimetière
lieu de recueillement sensible
"entretien soigné et suivi"

Typologie d'entretien des différents espaces communaux

		A	B	C	D	E
		espace horticole et jardiné	espace vert libre et ludique	espace libre rustique	espace naturel	cimetière
définition		espace soigné, vitrine de la commune, de représentation "entretien soutenu"	espace fréquenté, paysage structuré et aspect visuel maintenu "entretiens fréquents"	espace fréquenté ponctuellement "entretien limité"	espace libre, pas fréquenté dans son intégralité, flore locale spontanée et de biodiversité à favoriser "entretien doux"	lieu de recueillement sensible "entretien soigné et suivi"
tonte/fauchage	fréquence	15 tontes/an rotofil à chaque tonte	10 tontes/an rotofil une fois sur deux plantation de bulbes printaniers pour décaler les premières tontes.	tontes toutes les mois rotofil 1 tonte/2	Fauches différenciées à la parcelle 2 à 3 fois par an	tontes toutes les 20 jours
	hauteur	4-5 cm	5cm	6-7 cm		4-5 cm
taille <i>(à adapter en fonction de l'essence)</i>	arbre					
	arbuste	1 à 2/an	1/an			
arrosage <i>(de mai à octobre)</i>		2-3 fois par semaine	arrosage occasionnel dans certains massifs en fonction de la météo	pas d'arrosage	pas d'arrosage	
désherbage manuel plantations		vivaces: 2-3/an+ paillage organique annuelles (jardinières): tous les 15 jours sauf les 3 premières semaines	pas de jardinières vivaces: 2 /an+ paillage organique	-	-	-
outils utilisés (entretien espaces verts)		Tondeuse, Rotofil, souffleur, petits outils de jardinage	Tondeuse, Rotofil, souffleur, petits outils de jardinage	tondeuse, rotofil	grobroyeur, épaveuse, rotofil	tondeuse, anti-projection
outils utilisés (désherbage surfaces minérales -rues, trottoirs, places)		-Balayeuse 1/mois -Anti-projection 1 / mois -thermique gaz toutes les 3 semaines	-Balayeuse tous les 2 mois -Anti-projection tous les 2 mois	-Balayeuse tous les 2-3 mois	-	-Herse mécanique 1/mois -Anti-projection 1 / mois
localisation		Parvis Salle des fêtes devant de la crèche Angle Sud de l'église Aire de jeux allée des Tilleuls mairie monument aux morts terrain de pétanque abords avenue scolaire	Notre Dame du Lait giratoire route de Toulouse quartier de l'école maternelle	salle des fêtes du Parayre lotissement citéstade abords complexe sportif	église du Parayre les prés de la ville	cimetière du Parayre cimetière de la Salvétat cimetière de Sainte Foy



L'appui financier de l'agence de l'Eau Adour Garonne

- Dans la réalisation du diagnostic
- Dans l'élaboration du projet d'amélioration
- Dans l'acquisition de matériel
- Dans la mise en place de la communication



Deux dossiers déposés
Aide maximale à hauteur de
70% accordée



**Le désherbeur thermique
à air chaud pulsé**



Balayeuse



**Acquisition
de matériel**



Lame niveuleuse

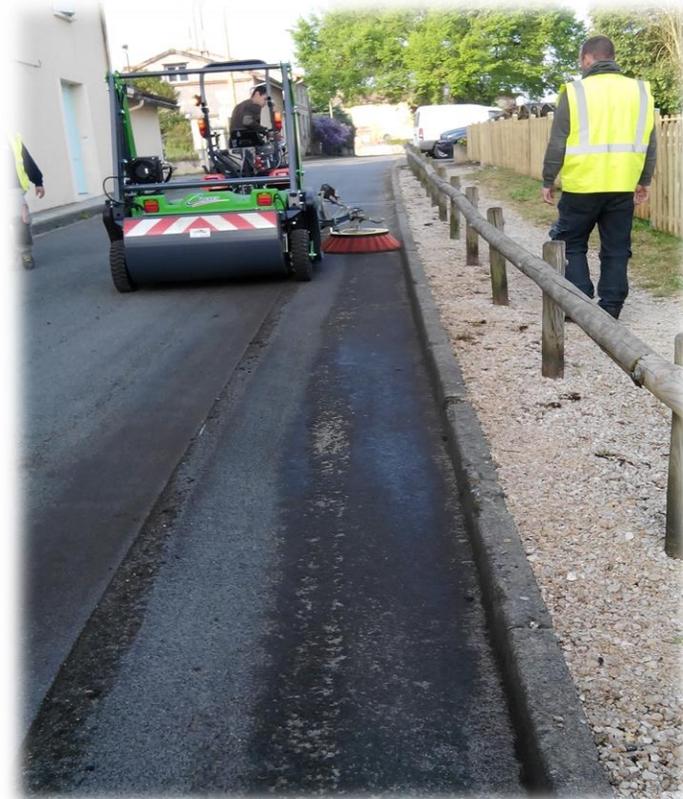


**Rotofil
avec tête réciprocatriceur**



Tonte différenciée

***A souligner, le travail
et l'implication des
agents techniques***



Balayage voirie



Embellissement avec paillage



Embellissement avec paillage



Brûlage

N°40

Pour préserver votre **santé**, la qualité de **l'eau** et la **biodiversité**,

La commune de Sainte-Foy-de-Peyrolières s'engage dans le :

Site naturel

Zero Pesticide

Projet conduit par Terribori avec le concours financier de l'Agence de l'Eau Adour Garonne



www.sainte-foy-de-peyrolieres.fr

Communication

PROJETS d'AVENIR pour Sainte-Foy

Abordons les sujets qui vous intéressent

PARLONS-EN
Soirées d'informations et d'échanges proposées par la municipalité

Un pesticide ?

DEFINITION DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES
Selon le règlement européen (CE 11/07/2009), les produits phytosanitaires ou plus couramment appelés "pesticides" sont des préparations chimiques destinées à détruire des végétaux indésirables, à freiner ou prévenir la croissance indésirable de végétaux... Insecticides, acaricides, désherbants, débroussaillants, liquides ou solides sont, autant d'exemples de produits phytosanitaires qui pour être utilisés en France doivent obligatoirement disposer d'une Autorisation de Mise sur le Marché française (AMM).

RISQUES pour la santé
Utiliser des pesticides sans se protéger peut entraîner des dangers immédiats (toxicité aigüe) ou à long terme (toxicité chronique). Maux de tête, allergies, dermatoses, brûlures, malaises... sont des effets immédiats. Maladies neurologiques, cancers, troubles de la reproduction et baisse de la fertilité... sont des effets à long terme.

RISQUES pour l'environnement
Les pesticides présentent des dangers pour la biodiversité. Pollutions ponctuelles ou diffuses issues des traitements phytosanitaires entraînent des pollutions de l'eau, de l'air, des sols, et toute une série de changements des milieux (eutrophisations, développement d'algues, diminution de certaines espèces...) rendent dans certains cas l'eau non potable pour la consommation personnelle.

REGLEMENTATION
Il convient de rappeler que l'utilisation des produits phytosanitaires est dorénavant interdite depuis le 1er janvier 2017 dans les collectivités, date d'entrée en application de la loi Labbé du 6 février 2014 complétée par la loi de Transition Énergétique du 17 août 2015. Cette loi concerne l'entretien des espaces verts, des forêts, zones relevant du domaine public.

Pour les particuliers, il sera interdit d'acheter, de détenir ou d'utiliser des produits phytosanitaires à compter du 1er janvier 2019 sauf si ces produits sont considérés à faible risque.

PLUS D'INFORMATIONS
www.info-pesticides.org www.jardiner-autrement.fr
www.jardinsnaturel.org www.observeoire-pesticides.gouv.fr

Et dans mon jardin ?

Pour limiter la pousse des herbes indésirables
Le paillage
Le paillage est une technique préventive qui consiste à recouvrir le sol de matériaux organiques ou minéraux pour le nourrir et/ou pour le protéger de la pousse d'essences indésirables.
Insectes
- Insecte à la pousse des herbes non désirées
- conserve l'humidité
- enrichit le sol en matière organique
- favorise le développement d'auxiliaires (vers de terre...)
- protège les jeunes plantations contre la concurrence
- rajoute une touche esthétique

Les couvre-sols
Une plante couvre-sol est une plante qui se développe horizontalement et qui a un fort pouvoir couvrant. Elle permet de couvrir des espaces difficiles d'accès (taux), de s'installer au pied des arbres, de garnir des massifs.

Les aménagements
Certains revêtements si le piétement ou le passage des véhicules n'est pas régulier, sont propices à la pousse des adventices (gravier, sable, pierres...), ligetats et revêtement d'herbe pour améliorer le pourcentage au minimum utile la surface de ce type et préférer des surfaces embordées (entretien à la tondeuse), plantes (entretien manuel) ou minérales (balayage régulier). Il peut également être envisagé de mettre en place un géotextile (film bidon perméable) sous les graviers pour limiter la pousse.

Pour supprimer les herbes indésirables
- utiliser de l'eau bouillante en application locale (eau de cuisson)
- utiliser du matériel de désherbage thermique (gaz)
- faire un balayage fréquent des surfaces imperméables
- pratiquer un arrachage manuel ou un binage du sol

Pour remplacer les insecticides
- favoriser l'accueil de la faune auxiliaire (hérisson, coccinelle, chrysope...)
- utiliser des purins et décoctions (ortie, fougère...)
- associer des plantes (surtout aux pieds des tomates) mycorhizes contre le ver du fraisier...
- utiliser des produits naturels (savon noir, soufre, pyrèthre...)

Une commune sans Pesticide

Sainte-Foy-de-Peyrolières

Zero Pesticide

Quel changement sur Sainte-Foy-de-Peyrolières ?

Le projet de commune sans pesticide est une démarche qui vise à réduire au maximum l'utilisation de produits phytosanitaires de synthèse dans les espaces publics et privés de la commune.

LES AMENAGEMENTS SUR LA COMMUNE

- Entretien différencié
- Des massifs qui arrivent à maturité
- Espace du monument aux morts
- Les cimetières
- Nouvelles pratiques de désherbage

DES AMENAGEMENTS
L'entretien d'un espace dépend en grande partie de son aménagement, de son revêtement, de la disposition des éléments le composant. Sur Sainte-Foy-de-Peyrolières, quelques espaces ont été identifiés pour être réqualifiés afin à la fois de réduire le temps passé à l'entretien (avec les méthodes alternatives) mais également pour embellir la commune. Ces aménagements seront échelonnés sur plusieurs années.

Aménagement autour du monument aux morts:
- Aménagement des allées des cimetières

LES ALÉES DES CIMETIÈRES

Des allées nouvelles dans le cimetière, pour faciliter l'entretien. Les arbres qui servent d'alignement de plantes couvre-sols.

AMÉLIORATION DES PRATIQUES DE DESHERBAGE
- Désherbage mécanique
- Désherbage thermique

Quels changements sur Sainte-Foy-de-Peyrolières ?

L'objectif de la commune est de ne plus utiliser de pesticides. La commune s'est faite accompagner par le bureau d'étude Terribori pour l'établissement d'un diagnostic et la mise en place de solutions alternatives. L'Agence de l'Eau Adour Garonne a aidé financièrement la commune dans cette démarche, pour l'étude et pour les investissements.

UNE GESTION DIFFÉRENCIÉE
La gestion différenciée est une façon d'entretenir les espaces verts et la voirie qui consiste à ne pas appliquer à tous les espaces la même intensité ni la même nature de soins. Elle propose que certains espaces moins fréquentés, fragiles ou écologiquement précieux ne soient fauchés qu'une ou deux fois par an. Cela afin d'y conserver des refuges pour la biodiversité et une plus grande diversité des paysages, alors que d'autres seront régulièrement tondus en raison de leurs usages et fonctions. Cette gestion permet également de prendre en compte la notion de temps passé à l'entretien. Il est ainsi actuellement par les employés communaux et il s'agit de continuer à entretenir la commune à moyen human constant. Un zonage est donc réalisé afin de répartir les espaces, et les classer en quatre classes d'entretien:

- A-Espace herbicide et paysage** Espaces très fréquentés et très visibles de la commune nécessitant un entretien soutenu.
- B-Espace vert libre et ludique** Espaces fréquentés par les riverains, lieux de vie des habitants nécessitant un entretien fréquent.
- C-Espace libre rustique** Espace fréquenté ponctuellement nécessitant un entretien limité.
- D-Espace naturel** Espaces libres, pas fréquentés, dans leur intégralité, flore locale spontanée et biodiversité à favoriser nécessitant un entretien doux.

CAS CONCRETS SUR LA COMMUNE

Mise en place de massifs de terre comme paillage au pied de la main courante du terrain de sport.

Une terre d'épave pour favoriser la biodiversité. Des zones à hauteurs variables, en espace fréquemment, seront créées courts (largeur du cheminement).

CHANGER SON REGARD

Les plantes spontanées peuvent contribuer au fleurissement du village.

Chacun a son rôle à jouer pour accompagner la commune en entretenant le pied de mur de sa propriété (désherbage manuel, tonte, fleurissement).

LES AMENAGEMENTS SUR LA COMMUNE

- Entretien différencié
- Des massifs qui arrivent à maturité
- Espace du monument aux morts
- Les cimetières
- Nouvelles pratiques de désherbage

DES AMENAGEMENTS
L'entretien d'un espace dépend en grande partie de son aménagement, de son revêtement, de la disposition des éléments le composant. Sur Sainte-Foy-de-Peyrolières, quelques espaces ont été identifiés pour être réqualifiés afin à la fois de réduire le temps passé à l'entretien (avec les méthodes alternatives) mais également pour embellir la commune. Ces aménagements seront échelonnés sur plusieurs années.

Aménagement autour du monument aux morts:
- Aménagement des allées des cimetières

LES ALÉES DES CIMETIÈRES

Des allées nouvelles dans le cimetière, pour faciliter l'entretien. Les arbres qui servent d'alignement de plantes couvre-sols.

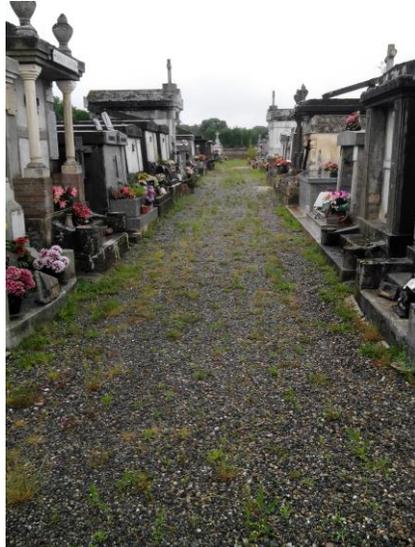
AMÉLIORATION DES PRATIQUES DE DESHERBAGE
- Désherbage mécanique
- Désherbage thermique

Plan de masse de principe

Le plan de masse de principe illustre les aménagements prévus pour le monument aux morts et les allées des cimetières. Il montre la disposition des massifs, des allées, et des zones de désherbage.



La gestion différenciée dans les cimetières = Un espace très minéral à revégétaliser



Pour préserver votre santé, la qualité de l'eau

La commune de Sainte-Foy-de-Peyrolières s'engage dans le

Plan local d'urbanisme et la politique locale de
Développement Durable



Arracher les adventices, tondre



Participer à l'embellissement



Pailler



Participation
différenciée
Autre regard citoyenne
ZEROPHYTO
Tolérance
Gestion
ENSEMBLE

Balayer et désherber devant votre maison



Et vous, que pouvez-vous faire?